

POSTULAT
du groupe CSPO, par le député Diego Clausen, concernant le budget en matière de personnel, interventions parlementaires et symétrie des forces (17.12.2009) 1.061

Suite aux débats sur le budget 2010, il s'est avéré une fois de plus que le Parlement et la COFI n'ont pas de vision globale s'agissant du vote des demandes de modifications, et en particulier des ressources en personnel.

Les différents pouvoirs devraient en principe être obligatoirement soumis à une certaine égalité de traitement. Il n'est pas admissible que ce soit principalement l'administration qui doive y laisser des plumes et que, par ex., le pouvoir judiciaire s'en sorte bien comme d'habitude. Chaque année, les débats sur le budget souffrent notamment d'un manque de vue d'ensemble.

Ce postulat demande donc une vision globale de tous les pouvoirs, à savoir quel est le nombre de postes que chacun demande et quel est finalement le nombre de postes que le Conseil d'Etat attribue (avant le vote du Parlement). Si l'on veut faire des économies de budget, cette information de base est extrêmement importante tant pour le Conseil d'Etat, le Parlement, les commissions thématiques que pour la COFI. C'est le seul moyen pour poursuivre une certaine stratégie à long terme et de garantir le bon fonctionnement de l'appareil étatique. Ceci doit permettre de garantir la proportionnalité (la symétrie) entre les pouvoirs.

Il convient également de distinguer quels sont les postes dans les services concernés. Prenons par exemple le service de l'énergie, le service de la géomatique et des registres fonciers ou le Service cantonal des contributions qui, en principe, feraient rentrer plus d'argent dans les caisses de l'Etat avec une meilleure organisation.

On ne peut pas se contenter d'augmenter les subventions tout en négligeant de remplir les caisses!

On a ainsi la possibilité de satisfaire tous les services dans le cadre d'une planification pluriannuelle. Le résultat montre que certains services n'ont pas été pris en compte durant des années:

- a) Nous prions donc le Conseil d'Etat de réaliser un tableau présentant une vue d'ensemble de tous les pouvoirs d'après les différents services pour le traitement du budget. Il doit comporter les demandes concernant les ressources en personnel et les postes que le Conseil d'Etat a pourvus. Il n'y a qu'ainsi que les commissions thématiques, la Commission des finances et le Parlement pourront avoir une vue d'ensemble et prendre les décisions stratégiques correspondantes.
- b) Le CSPO demande que la proportionnalité (la symétrie) des différents pouvoirs soit prise en compte.
Le grand nombre d'interventions produites lors de chaque session du Grand Conseil fait perdre la vue d'ensemble. Les répercussions sur les ressources en personnel manquent presque toujours. Le vote du Parlement relève donc d'un certain "hasard" sans prise de conscience des conséquences. Le Conseil d'Etat claudique derrière les décisions du Parlement. Les demandes de ressources en personnel qui en résultent entraînent généralement une petite explosion des coûts, ce dont les parlementaires participant au scrutin n'ont pas conscience.
- c) Lors des interventions seront traitées à l'avenir, le CSPO demande donc que la réponse du Conseil d'Etat écrite (par poste) et orale (qui, comme chacun le sait, a lieu avant le vote), présente les répercussions sur les besoins en personnel si l'intervention est acceptée, de manière à ce que le Parlement puisse voter en conséquence.

En résumé, le CSPO demande au Conseil d'Etat de présenter une vue d'ensemble de la situation, que ce soit pour les débats sur le budget (a) ou pour les différentes interventions (b) expliquant les répercussions sur les besoins en personnel. En conséquence, il faut absolument que la symétrie entre les pouvoirs (c) soit prise en compte à l'avenir!

Sion, le 17 décembre 2009
(10h40)

Groupe CSPO, par
Diego Clausen, député